

# GUIDE DES AIDES AU LOGEMENT

Édition 2014



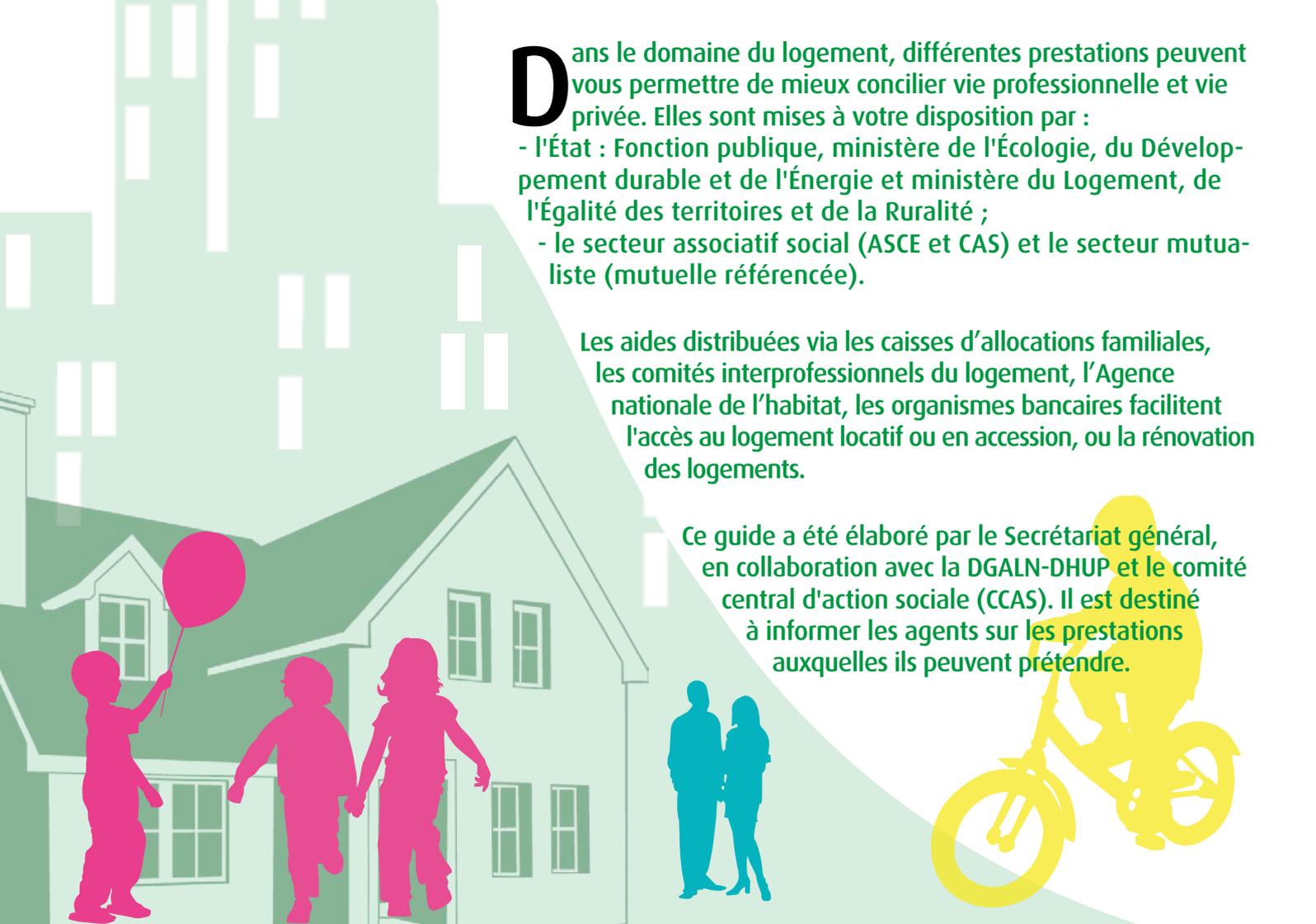
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

MINISTÈRE DU LOGEMENT,  
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DE LA RURALITÉ

[www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr)



**D**ans le domaine du logement, différentes prestations peuvent vous permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Elles sont mises à votre disposition par :

- l'État : Fonction publique, ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité ;
- le secteur associatif social (ASCE et CAS) et le secteur mutualiste (mutuelle référencée).

Les aides distribuées via les caisses d'allocations familiales, les comités interprofessionnels du logement, l'Agence nationale de l'habitat, les organismes bancaires facilitent l'accès au logement locatif ou en accession, ou la rénovation des logements.

Ce guide a été élaboré par le Secrétariat général, en collaboration avec la DGALN-DHUP et le comité central d'action sociale (CCAS). Il est destiné à informer les agents sur les prestations auxquelles ils peuvent prétendre.

# Les aides financières ministérielles



	Caractéristiques	Organismes attributaires	Qui peut en bénéficier ?
Prime d'installation	Prime non renouvelable	Secrétariat général	Tout nouvel arrivant en Île-de-France (fonctionnaire) et couronne lilloise
Prêt d'installation	Un prêt à 0% destiné à aider les agents à s'installer dans un nouveau logement (de 1 500 à 2 100 €)	Comité d'aide sociale (CAS)	Tout agent, sous conditions de ressources



# Vous cherchez un logement



	Caractéristiques	Organismes attributaires	Qui peut en bénéficier ?
Logements ministériels	Conventions de réservations signées avec des bailleurs, généralement des organismes HLM	Secrétariat général et service habitat Information : site internet Palome	Tout agent, sous conditions de ressources
Logements interministériels	Logements destinés à tous les agents, quel que soit leur ministère d'appartenance	Préfecture Information : site internet Palome	Tout agent, sous conditions de ressources
Résidences sociales en Ile-de-France	Foyers temporaires pour un ou deux ans	Secrétariat général Information : site internet Palome	Tout agent
Logements temporaires	Unités d'accueil de l'associatif social du ministère, utilisées à titre temporaire selon la situation de l'agent	ASCE	Tout agent



# Vous êtes locataire



	Caractéristiques	Organismes attributaires	Qui peut en bénéficier ?
Prêt d'installation	Prêt à 0% destiné à aider les agents à s'installer dans un nouveau logement (de 1500€ à 2100€)	Comité d'aide sociale (CAS)	Tout agent, sous conditions de ressources
Aide à l'installation du personnel (AIP)	Aide non remboursable, destinée à aider les nouveaux arrivants (d'un montant maximum de 900 € pour l'Île-de-France, PACA et zones urbaines sensibles et de 500 € pour les autres régions) pour tout ou partie du dépôt de garantie et des frais de déménagement	MFP services <a href="http://www.aip-fonctionpublique.fr">www.aip-fonctionpublique.fr</a>	Tout agent, sous conditions de ressources
Aide personnalisée au logement (APL)	Aide au loyer modulée selon le revenu, la taille de la famille et la zone géographique	CAF <a href="http://www.caf.fr">www.caf.fr</a>	Tout agent locataire d'un logement conventionné, sous conditions de ressources
Allocation de logement (AL) ou allocation de logement sociale (ALS) selon la composition du ménage	Aide au loyer modulée selon le revenu, la taille de la famille et la zone géographique	CAF <a href="http://www.caf.fr">www.caf.fr</a>	Tout agent locataire d'un logement non conventionné, sous conditions de ressources
Prêt caution loyer	Prêt de 1500 € pour avance de caution	MGET et BFM <a href="http://www.mget.fr">www.mget.fr</a>	Tout adhérent à la MGET de moins de 30 ans
Garantie locative	Garantie de paiement des loyers	MGET et MFP Précaution	Tout adhérent à la MGET de moins de 40 ans
<b>Autres aides existantes</b>			
Avance Loca-Pass	Prise en charge du dépôt de garantie exigé à l'entrée dans les lieux (prêt à taux nul ou réduit, selon le montant du prêt)	CIL <a href="http://www.actionlogement.fr">www.actionlogement.fr</a>	Tout salarié du privé, jeune de moins de 30 ans en formation professionnelle ou en recherche d'emploi, étudiant, boursier
Mobili-Pass	Aide à la prise en charge d'une double charge de logement ou de dépenses liées au changement de logement (subvention et/ou prêt)	CIL <a href="http://www.actionlogement.fr">www.actionlogement.fr</a>	Tout salarié du privé tenu de changer de logement ou d'avoir un second logement dans le cadre d'une mobilité professionnelle, y compris lors de l'embauche
Garantie Loca-pass	Garantie de paiement des loyers et charges, pour les logements du parc social	CIL <a href="http://www.actionlogement.fr">www.actionlogement.fr</a>	Tout salarié du privé, jeune de moins de 30 ans en formation professionnelle ou en recherche d'emploi, étudiant, boursier, stagiaire ou contractuel de la fonction publique, de moins de 30 ans
Prêt travaux Action logement	Prêt au taux du livret A en vigueur au 31 décembre de l'année précédente pour réaliser des travaux d'amélioration	CIL <a href="http://www.actionlogement.fr">www.actionlogement.fr</a>	Tout salarié d'une entreprise de plus de 10 salariés



# Vous voulez rénover votre habitation



	Caractéristiques	Organismes attributaires	Qui peut en bénéficier ?
Éco prêt à taux 0 %	Prêt pour améliorer la performance énergétique de son logement, montant maximum 30 000 €	Organismes bancaires ayant signé une convention avec l'État	Tout agent
Crédit d'impôt développement durable	Possibilité de déduire 10 à 40 % des dépenses réalisées pour certains travaux d'amélioration de la performance énergétique	Centre des impôts	Tout agent
Prime rénovation énergétique	Prime forfaitaire de 1350 € pour des travaux d'amélioration de la performance énergétique	État rénovation-info-service.gouv.fr	Tout agent propriétaire, sous conditions de ressources
Habiter mieux	Travaux de rénovation thermique	Délégation locale de l'Anah	Tout agent propriétaire, sous conditions de ressources
Prêt conventionné	Prêt pour financer des travaux de rénovation	Organismes bancaires ayant signé une convention avec l'État	Tout agent
Prêt d'accession sociale PAS	Prêt jusqu'à 100% du coût des travaux d'accessibilité et adaptation aux personnes handicapées ou économies d'énergie, sous conditions de ressources, avec un minimum de 4 000€ de travaux	Organismes bancaires ayant signé une convention avec l'État	Tout agent, sous conditions de ressources
Prêt d'épargne logement	Épargne qui ouvre droit à des intérêts et à une prime versée par l'État. Montant du prêt en fonction des intérêts acquis pendant la période d'épargne	Organismes bancaires	Tout agent épargnant
Prêt des départements	Prêt accordé à titre complémentaire par certains départements	Conseils généraux	Tout agent, selon département d'affectation
Subvention de l'Anah	Aide pour financer des travaux sécurité et salubrité du logement, autonomie de la personne et lutte contre la précarité énergétique	Délégation locale de l'Anah	Tout agent propriétaire, sous conditions de ressources des occupants du logement
Prêt sur livret développement durable	Un financement des travaux pour économie d'énergie	Organismes bancaires www.ademe.fr	Tout agent
Autres aides existantes			
Prêt travaux Action logement	Prêt au taux du livret A en vigueur au 31 décembre de l'année précédente pour réaliser des travaux d'amélioration	www.actionlogement.fr	Tout salarié d'une entreprise de plus de 10 salariés
Aide personnalisée au logement (APL)	Aide au paiement des mensualités de remboursement du prêt pour travaux, modulée selon le revenu, la taille de la famille et la zone géographique	CAF ww.caf.fr	Tout agent ayant signé un prêt conventionné éligible, sous conditions de ressources
Allocation de logement (AL), allocation de logement familiale (ALF) et allocation de logement sociale (ALS) selon la composition du ménage	Aide au paiement des mensualités de remboursement du prêt pour travaux, modulée selon le revenu, la taille de la famille et la zone géographique	CAF www.caf.fr	Tout agent ayant signé un prêt non éligible à l'APL, sous conditions de ressources

## Pour en savoir plus

- ① [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)
- ① [www.anah.fr](http://www.anah.fr)
- ① [www.anil.org](http://www.anil.org)
- ① [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)
- ① [www.www.territoires.gouv.fr](http://www.www.territoires.gouv.fr)
- ① [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)
- ① [www.www.caf.fr](http://www.www.caf.fr)
- ① [www.renovation-info-service.gouv.fr](http://www.renovation-info-service.gouv.fr)
- ① [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)
- ① [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)

## Glossaire

- **ADEME** : Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie
- **ADIL** : agence départementale d'information sur le logement
- **AIP** : aide à l'installation du personnel
- **ANAH** : Agence nationale de l'habitat
- **ANIL** : Agence nationale d'information sur le logement
- **APL** : aide personnalisée au logement
- **ASCE** : Association sportive culturelle et d'entraide de l'équipement
- **BFM** : Banque fédérale mutualiste
- **CAF** : caisse d'allocation familiale
- **CAS** : comité d'aide sociale
- **CIL** : caisse interprofessionnelle du logement (organisme collecteur d'Action logement)
- **CNP** : Caisse nationale de prévoyance
- **CRESERFI** : crédit et services financiers (établissement financier du crédit social des fonctionnaires)
- **MFP** : Mutualité fonction publique
- **MGET** : Mutuelle générale environnement et territoires
- **PSLA** : prêt social location accession
- **PTZ+** : prêt à taux zéro plus

**Contact** : Sous-direction des politiques sociales  
et des pensions  
Bureau des prestations d'action sociale  
Comité central d'action sociale

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité

Secrétariat général

Tour Pascal A  
92055 La Défense cedex

Tél. 01 40 81 21-22

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) - [www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr)